

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 21 janvier 2019 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Martin Boyer,	parent
Colette Ferland,	enseignante
Isis Reyes	enseignante
Hélène Robert,	parent
Alain Roy,	représentant du service de garde
Frédéric Tracey,	parent
Robert Vaillant,	parent

ÉTAIENT ABSENTS :

Kim Hewitt	représentante de la communauté
Catherine Olivier	enseignante
Lilianne Ward	parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Lysanne Legault,	directrice de l'école
Carl Morissette	directeur général adjoint CSVDC

PUBLIC PRÉSENT

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Martin Boyer, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Frédéric Tracey d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants au varia: 15.1 Achat de robots et tablettes; 15.2 Commandites - aide.

Adopté à l'unanimité

21CE1819-036

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par Monsieur Robert Vaillant et appuyé par Madame Hélène Robert d'adopter le procès-verbal du 3 décembre 2018 avec la modification suivante : Au point 13.3 changer la date pour le 21 janvier.

Adopté à l'unanimité

21CE1819-037

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune discussion à ce point.

5. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Les activités parascolaires ont été approuvées par courriel.

Le 22 janvier, conférence sur la persévérance avec Lyne Bessette pour les élèves de 3^e à 6^e année en lien avec le profil équilibre du programme international. Le coût est de 200\$. Suggestion de mettre cette activité dans les journaux locaux.

Les élèves de maternelle iront à la bibliothèque municipale au mois de mars.

3^e cycle : séjour à Ottawa le 9 et 10 mai, les dates restent à confirmer selon la disponibilité. Le coût maximum demandé par élève serait de 200\$. Un sondage sera envoyé aux parents très prochainement. Une campagne de financement sera faite et les profits seront distribués également à tous les élèves.

Il est proposé par Madame Hélène Robert et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'approuver les activités éducatives décrites ci-haut.

21CE1819-038

Approuvé à l'unanimité

6. INSCRIPTION ET ACCUEIL PRÉSCOLAIRE

Il y aura une rencontre pour les futurs élèves de maternelle le mercredi 6 février à 18h00. Une lettre sera envoyée au CPE La passerelle des mousses et à la garderie Les petits trésors du Lac.

La date retenue pour la visite des futurs élèves de maternelle est le 3 juin.

Le CPE La passerelle des mousses et la garderie Les petits trésors du Lac viendront à l'école 2 fois comme l'an dernier pour le dîner et pour faire des activités. Madame Isis Reyes propose de faire une activité en espagnol.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Hélène Robert d'approuver les inscriptions et l'accueil du préscolaire.

21CE1819-039

Approuvé à l'unanimité

7. POLITIQUES INTER

Documents envoyés par courriel.

Il est proposé par Madame Hélène Robert et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'approuver les politiques de l'école internationale.

21CE1819-040

Approuvé à l'unanimité

8. BUDGET ÉCOLE INTERNATIONALE 2018-2019

Le taux de participation de la contribution des parents est d'un peu plus de la moitié.

Monsieur Carl Morissette présente un PowerPoint concernant l'aspect légal des frais chargés aux parents. Il mentionne que, puisque l'école Saint-Édouard est une école de secteur, aucun montant ne peut être chargé aux parents. S'il y a demande de contribution volontaire, il ne faut pas insister, cette demande doit être faite seulement 1 fois car le parent ne doit pas se sentir obligé. La Commission scolaire ne peut payer une partie de la facture du programme international pour raison d'équité.

Si l'école poursuit le programme international, les moyens de financement acceptés seraient la demande de dons et les campagnes de financement. Aucune facture ne peut être envoyée aux parents. Il faut chercher du financement stable et durable.

Le programme international a été instauré afin d'attirer les nouvelles inscriptions. Pour aider l'école, la commission scolaire pourrait faire un prêt sous forme de marge de crédit qui serait à rembourser.

Une rencontre d'information afin d'expliquer l'état de la situation se tiendra le mardi 29 janvier. Les parents recevront une lettre à cet effet. Un sondage sera envoyé aux parents après cette rencontre.

Il est aussi proposé de faire une rencontre avec la ville, la direction et Monsieur Morissette afin de les informer de la situation dans la semaine du 4 février.

Il est aussi proposé d'aller rencontrer Madame Isabelle Charest, député, le 31 janvier.

9. TRAVAUX DU COMITÉ DE FINANCEMENT

Le comité de financement a décidé de ne pas poursuivre car la participation des parents n'étaient pas suffisante et les membres du comité ne se sentait pas à l'aise d'aller demander des dons dans ces circonstances.

Une campagne de financement de produits de beauté pourrait avoir lieu.

Suggestion de faire cette campagne pour Pâques ou pour la Fête des mères.

10. FINANCES ÉCOLE INTERNATIONALE 2018-2019

Les profits du souper spaghetti serviront pour les activités éducatives. Il manque environ 2 000 \$ à 3 000\$ pour l'école internationale.

11. ÉCHÉANCIER ÉCOLE INTERNATIONALE

- Le mardi 29 janvier, rencontre d'information;
- Le jeudi 31 janvier, rencontre avec Madame Isabelle Charest;
- Semaine du 4 février; rencontre avec la ville de Lac Brome;
- Le lundi 11 février, rencontre du conseil d'établissement;

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Hélène Robert d'approuver l'échéancier de l'école internationale.

21CE1819-041

Approuvé à l'unanimité

12. ÉCHÉANCIER ET TRAVAUX PROJET ÉDUCATIF

Un comité formé d'une enseignante par cycle travaille à élaborer le projet éducatif avec le conseiller pédagogique.

Le 11 février le conseil d'établissement sera consulté pour le projet de consultation relié au projet éducatif.

13. SERVICE DE GARDE

13.1. Marché de Noël

Seulement quelques collègues ont aidé pour le Marché de Noël. L'an prochain, il faudrait un comité afin de pouvoir conserver cet évènement.

Le profit du Marché de Noël est de 1 600\$ et celui de la campagne vente de fromage est de 8 285\$.

13.2. Règles et fonctionnement 2019-2020

Aucun changement cette année. Les derniers changements ont été effectués en 2018-2019.

Il est proposé par Madame Isis Reyes et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'approuver les règles et fonctionnement 2019-2020.

21CE1819-042

Approuvé à l'unanimité

La cabane à sucre aura lieu le 22 mars.

Le service de garde travaille présentement sur le projet Afrique qui sera présenté au mois de mai.

Le service de garde est inscrit au défi tchin-tchin et au défi santé.

14. SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS

Visite de l'école de L'Envolée. Tour de table pour parler des projets des différentes écoles.

15. VARIA

15.1 Achat de robots et tablettes

Demande de suivi à la prochaine rencontre.

15.2 Aide commandites

Madame Colette Ferland demande de l'aide pour distribuer les demandes de commandite à Cowansville.

16. CORRESPONDANCE

Aucune information à ce point.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Colette Ferland et appuyé par Madame Hélène Robert que la séance soit levée à 19H40.

21CE1819-043

Approuvé à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice